

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire



Réf: 706f06

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Lancement de la campagne du Conseil de l'Europe : les parlements nationaux invités à employer « tous les moyens » pour combattre la violence domestique

Strasbourg, 17.11.2006 – En amont d'une grande campagne pour combattre la violence domestique à l'égard des femmes, qui sera lancée par le Conseil de l'Europe à Madrid le 27 novembre, la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), réunie à Saint-Marin, a adopté ce matin la déclaration suivante :

« La violence domestique à l'égard des femmes est une atteinte grave à la dignité de la femme qui ne peut être tolérée dans aucun Etat membre du Conseil de l'Europe.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, engagée dans la défense des droits de la personne humaine, condamne publiquement et sans réserve la violence domestique. Cette violence découle d'une relation inégalitaire entre femmes et hommes et elle la perpétue. La violence domestique ne connaît ni frontière géographique, ni limite d'âge, ni origine ethnique, et concerne tout type de relation familiale et tout type de milieu social.

La violence domestique coûte cher à la société. Elle implique un coût personnel et social pour les femmes qui vivent un cauchemar terrible et, de plus, ressentent sans cesse de la peur et de l'angoisse. De surcroît, la violence domestique implique un coût financier énorme pour l'ensemble de la société qui doit, notamment, supporter les coûts de santé et les frais de protection, de justice et de police. Elle implique un coût politique pour les sociétés démocratiques qui sont incapables d'assurer la protection des femmes victimes de violence domestique dont l'intégrité physique et la dignité humaine sont bafouées.

L'Assemblée parlementaire est convaincue que la lutte contre la violence domestique à l'égard des femmes contribuera à construire une société plus juste, respectueuse des droits fondamentaux de tous et de toutes.

Dans ce contexte, l'Assemblée parlementaire affirme que la lutte contre la violence à l'égard des femmes doit être une priorité des Etats membres. L'Assemblée appelle les Etats membres à prendre toutes leurs responsabilités et toutes les mesures nécessaires pour arrêter cette violence. Elle s'engage à soutenir et à contribuer à la Campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique. La campagne sera lancée le 27 novembre 2006 à Madrid (Espagne). L'Assemblée réitère l'appel lancé aux parlements nationaux pour mettre en œuvre l'action intitulée « les Parlements unis pour combattre la violence domestique contre les femmes », faire de la lutte contre la violence domestique à l'égard des femmes un thème prioritaire de travail, et contribuer ainsi à la Campagne du Conseil de l'Europe, par tous les moyens parlementaires à leur disposition ».

La Commission permanente, qui agit au nom de l'Assemblée entre les sessions plénières, réunit quelque 80 parlementaires des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe.

L'Assemblée comprend 315 membres issus des parlements nationaux des 46 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).

[Lien vers le site web de la dimension parlementaire de la campagne](#)